04 Lire à l'academie. valenciennes le 29e mai 1769.

Monsieur

Il y a ici une lettre de vous qui fait grand bruit, ou l'authorité de votre suffrage pour accrediter une pratique que plusieurs de mes Confreres en moi avons pris la liberté de desaprouver; on craint qu'on ne vous ai pas rendu le Cas tel qu'il est, comme je n'ai point vû votre lettre, j'ignore qu'elle en est la teneur, mais voici le qui a donné lieu a vous consulter. un musicien du regiment de picardie recut un Coup d'epée dans la region des reines, en ne sentit le premier jour ~~[illegible]~~ aucune douleur dans l'endroit de la blessure, ni dans aucunes des parties qui i repondent, on fit cependant saigner deux fois le malade dans la journée par pure precaution le second jour le malade se trouva encore tres bien, avoit sorti les deux jours, mais le soir en allant a la selle, il s'apercut qu'il urinoit du sang, mon aydé le saigna une troisieme fois, et le lendemain matin je le vis, il continuoit a rendre du sang par les urines, je le fit saigner de nouveau, et lui conseillai l'hopital, parce qu'il n'etoit pas comodement a sa Chambre. le lendemain de son entrée a l'hopital, je le vis le soir, et le trouvé avec une grosse fievre et beaucoup de difficulté d'uriner, mais lorsqu'il urinoit, il rendoit toujours du sang, et c'e n'etoit qu'a l'aide des lavements qu'il le pouvoit. Je m'informai de ce qu'on lui prescrivoit, et on me dit qu'il prenoit une potion ou entroit l'alun et la pierre de

ARC 57 n°2

fongue, Je reconnu aisement la cause de la violence de la fievre
et de la difficulté d'uriner, apres la visite de l'hopital le lendemain
Je dis avec beaucoup de moderation a Mr. Read Chirurgien maior de
l'hopital que l'alun ni les autres astringens, ne me paroissoient pas
indiqué, et qu'il pouvoit bien le faire que cela eut occasionné la
fievre, et ne contribuat a l'entretenir et meme a l'augmenter
qu'il ne s'agissoit point de traiter un crachement de sang a la suite
d'un coup d'epée dans la region des reins comme une
hemorragie dangereuse, que ce n'etoit point une hemorragie
de cette espece qui etoit a craindre, mais bien l'inflammation
des parties blessées &c. que je croiois qu'il auroit bien fait
de s'en tenir aux saignées, lavements, et a la ptisane de
consoulde qu'il avoit prescrit que les moyens et du repos
et de la diete etoient plus que suffisant dans le cas present.
mes reflexions furent prises pour un blame de conduite,
on me cita une longue experience, et quelques autres absurdités.
J'eus beau me tuer a dire que je ne blamois point l'usage de
l'alun dans les hemorragies (quoique comme tres bien le savez,
j'aurois eu de tres fortes authorités a citer pour en soutenir
l'inutilité et meme le danger meme dans les cas les mieux indiqués)
mais ce n'etoit pas l'objet que je me proposois, on continua
a soutenir l'excellence de l'alun dans le cas present, et on me
cita Helvetius de ce que le malade n'eut pas mort d'une

blessure legere, et qu'on a rendu grave et importante par le traitement

on en conclu que cette pratique est delicieuse, et que vous

approuvez l'usage de l'alun dans un pissement de sang

a la suite d'une blessure dans la region des reins. je ne doute

point que dans une ~~blessure~~ hemorragie dangereuses, ou

les secours externes seroient impraticables vous n'aprouviez l'usage

de l'alun et autres astringens, malgré ce qu'en disent Heister et

van Swieten et beaucoup d'autres, mais j'ai pris la liberté de

douter que vous l'~~[illegible]~~ ayez approuvé dans le cas dont est que[illegible]

et si cela est j'ai tort. j'ai de trop bonnes raisons pour êt[illegible] necess[illegible]

refractaires a vos decisions, vous les connoitrez, monsieur, ce[illegible]

raisons, elles sont fondées sur les sentiments de la plus haute

Estime, et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur

d'être, Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Marchand
ch. maj. du regiment
de picardie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Je compte avoir l'honneur de vous voir dans le courant d'aout, j'aurai celui de vous communiquer quelques observations plus interessantes qu'un pissement de sang et si vous les en jugez dignes je vous prierai d'en faire part a l'academie a laquelle je voudrois bien avoir a faire de plus frequentes offrandes pour lui temoigner ma reconnoissance, y prendre part a ses vues et vous temoigner particulierement, Monsieur, mon zele.

VALENCIENNES

A Monsieur

Monsieur Louis secretaire
perpetuel de l'academie
royale de Chirurgie
rue des fossés St germain
a Paris

8